

**Ecole primaire  
Crêt-du-Chêne  
2000 Neuchâtel/NE**

*Architectes* Bureau Monnier,  
architectes  
diplômés SIA,  
2000 Neuchâtel  
  
Robert Monnier.  
SIA/EPFL,  
Fritz Althaus,  
SIA/EPFZ,  
Pius Deicher,  
Alain Humbert

*Assistance  
technique CROCS* Jacques Dumas,  
arch. SIA dipl. EPFL,  
1000 Lausanne

*Ingénieurs* Allemand, Jeanneret,  
Schmid S.A.

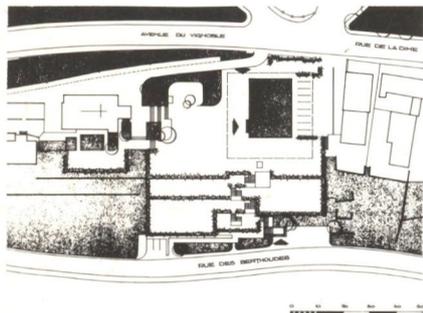
*Réalisation* 1972-1973

*Coordonnées  
topographiques* 563.675 / 206.440

*Situation* Rue de la Dîme 2



Photos J.-J. Luder



*Problèmes  
particuliers*

L'école Crêt-du-Chêne est construite sur un terrain de 5200 m<sup>2</sup> situé entre la rue de la Dîme au nord et la rue des Berthoudes au sud. L'architecture de ce complexe est marquée par les contraintes particulières suivantes :

- le caractère et la topographie du terrain : petite surface, forme carrée, forte pente (18 m de dénivellation entre les limites nord et sud de la parcelle) ;
- l'intégration la meilleure d'un grand volume dans le quartier et dans le paysage ;
- l'intégration du Temple protestant construit il y a vingt ans. Création d'une place publique, lieu de rencontre souhaité par la population du quartier de la Coudre ;
- la volonté de mettre à disposition des élèves

- les préaux nécessaires à leur détente. L'absence de terrain naturel a rendu obligatoire l'usage des toitures comme préaux en terrasses ;
- le passage public pour piétons servant de liaison nord-sud entre les rues de la Dîme et des Berthoudes ;
- le désir du maître de l'ouvrage de voir appliquer le système CROCS capable d'assurer à l'ensemble une grande flexibilité.

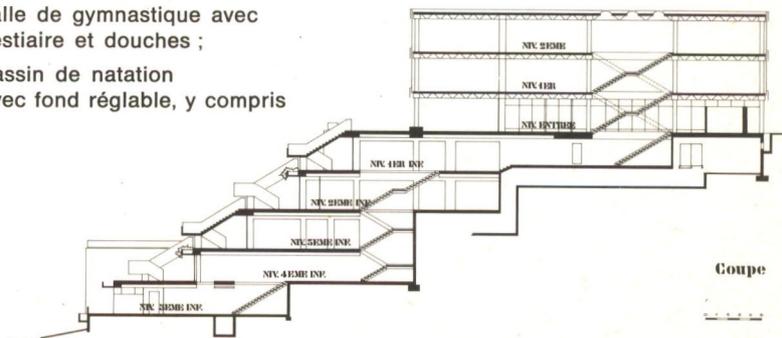
*Programme*

- Le bâtiment d'un volume d'environ 35 000 m<sup>3</sup> comprend, répartis sur neuf niveaux :
- 18 salles de classes ;
  - 2 salles de travaux manuels et leurs locaux de matériel, les salles de couture et de dessin, la salle de chant et rythmique ;
  - salle de gymnastique avec vestiaire et douches ;
  - bassin de natation avec fond réglable, y compris

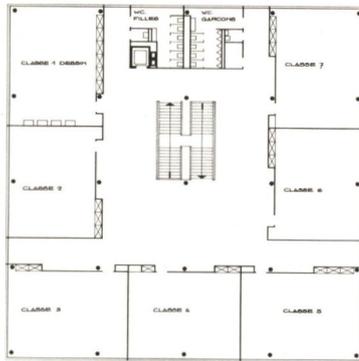
- ses annexes et installations techniques ;
- salle des maîtres et infirmerie ;
- appartement du concierge ;
- les abris de la protection civile, le chauffage et les citernes ;
- une entrée principale au nord (niveau de la rue de la Dîme) avec hall, préau couvert et parc à voitures ;
- une entrée secondaire au sud (niveau de la rue des Berthoudes).

*Caractéristiques*

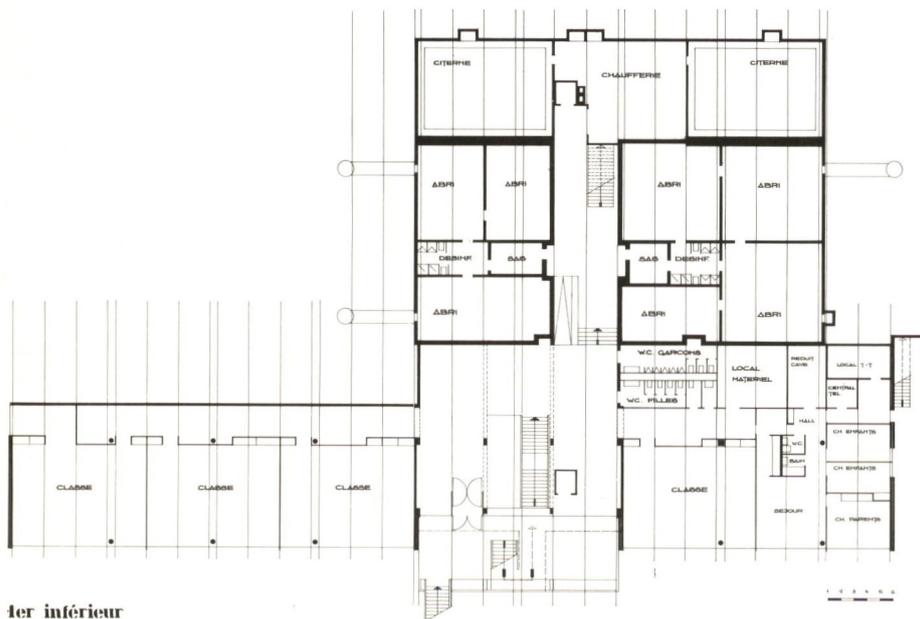
Surface construite 3000 m<sup>2</sup>  
Prix au m<sup>3</sup> (1973) Fr. 265.—  
Nature du terrain :  
roche exploitable à la mine



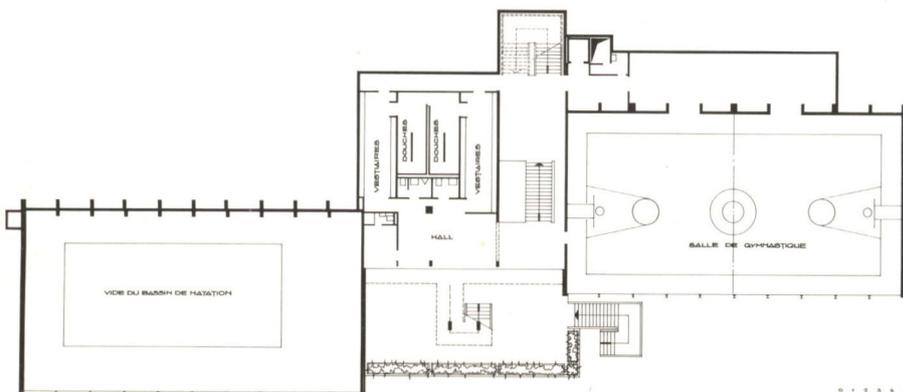
Coupe



2eme supérieur



1er inférieur



4eme inférieur

## Construction

Les étages supérieurs sont construits selon le système CROCS, composé de colonnes métalliques circulaires (remplies de béton), de poutres principales et secondaires formant des champs carrés sur lesquels sont posées des dalles préfabriquées en béton de 2,40/2,40 m. (Voir fiches CROCS, AS 3 / Septembre 1972.)

Les étages inférieurs, tout en respectant le module CROCS, sont de type traditionnel en béton armé.

A tous les niveaux, façades-rideaux en aluminium éloxé bronze (couleur foncée pour assurer l'intégration du bâtiment dans le paysage), fenêtres à guillottes et stores à projection en textile de verre.

Les séparations intérieures sont faites de cloisons mobiles garantissant la souplesse d'utilisation.

Les plafonds en fibre minérale, les sols en plaques de PVC.

## Bibliographie

AS 18 / Août 1975

